



Aix en Provence

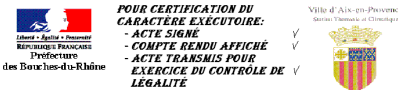
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-394

Séance publique du

3 novembre 2014

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-51480-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : CULTURE - RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION DES VILLES ET REGIONS DE LA GRANDE EUROPE POUR LA CULTURE "LES RENCONTRES" ET LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE (FNCC) - PAIEMENT DES COTISATIONS - EXERCICE 2014

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Madame Sylvaine DI CARO.
Secrétaire : S.Dijon

Madame Patricia BORRICAND donne lecture du rapport ci-joint.



07.05

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
Direction Générale des Services
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2014

Nomenclature : 7.10
Divers

RAPPORTEUR : Madame Patricia BORRICAND

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CULTURE - RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION DES VILLES ET REGIONS DE LA GRANDE EUROPE POUR LA CULTURE "LES RENCONTRES" ET LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE (FNCC) - PAIEMENT DES COTISATIONS - EXERCICE 2014- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il est proposé aujourd'hui de renouveler, pour l'année 2014, l'adhésion entre la Ville et l'association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture ou «Les Rencontres» ainsi que l'adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC).

1 - L'association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture «Les Rencontres», organisme plate-forme dédié aux acteurs culturels des territoires principalement européens, propose à ses adhérents des rencontres afin d'enrichir leurs réflexions et pratiques culturelles. L'objectif central, au-delà des rencontres thématiques, est de renforcer le rôle des collectivités territoriales dans le financement culturel et de créer une base juridique commune.

Les axes de développement de ce réseau professionnel portent sur :

- l'accès à un livre blanc sur les politiques culturelles des collectivités territoriales,
- l'organisation de sessions de formation à destination des directeurs des affaires culturelles,
- la coordination avec des organismes européens sous forme de partenariats thématiques comme par exemple la diversité culturelle entre les acteurs publics et privés,
- la création d'une agence de développement de projets de coopération artistiques et culturels.

2 - La Fédération Nationale des Communes Territoriales pour la Culture (FNCC) a été créée en 1960. Devenue la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, elle rassemble aujourd'hui plus de 400 communes, groupements de communes, conseils généraux et conseils régionaux.

C'est un lieu de rencontre privilégié entre élus et professionnels de la culture permettant l'échange d'information, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.

Dès son origine, la Fédération a été l'élément moteur de l'essor des politiques culturelles des communes, comme elle a permis de situer l'importance du rôle de l'Etat dans l'éducation artistique et de déterminer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets municipaux. La FNCC signe une convention annuelle avec le Ministre de la Culture depuis 1988 qui permet un dialogue suivi de l'Etat. Agréée organisme de formation des élus territoriaux depuis 1994, elle offre un calendrier de sessions de formations répondant aux besoins et souhaits des élus.

La FNCC continuera en 2014 à mener des réflexions approfondies sur des thèmes d'actualité tels le temps des Arts de la rue ou les financements publics de la culture...

Au vu de l'exposé ci-dessus énoncé, je vous demande, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **RENOUVELER** l'adhésion de la Ville à l'association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture « les rencontres » ainsi qu' à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture ;

- **AUTORISER** le paiement des cotisations prévues à cet effet pour chaque organisme, soit un montant de 760 euros pour l'Association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture « Les Rencontres », et un montant de 1 188 euros pour la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture ;

- **DIRE** que ces dépenses seront imputées au chapitre 9233 6281 1773 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-394 - CULTURE - RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE A
L'ASSOCIATION DES VILLES ET REGIONS DE LA GRANDE EUROPE POUR LA CULTURE
"LES RENCONTRES" ET LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES POUR LA CULTURE (FNCC) - PAIEMENT DES COTISATIONS -
EXERCICE 2014-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)